

Granulé anti-limaces

- Contre toutes les espèces de limaces
- Fort pouvoir attractif
- Action rapide
- Résiste à la pluie

Matière active Metaldehyd 6%

Formulation Appât granulé (GB)

Emploi Pour éviter les dégâts de limaces aux semis et cultures horticoles 70–100 g/are ou 7–10 kg/ha (20 à 30 granulés/m²), à épandre sur un sol humide.

Limax® Plus peut être distribué au moyen d'un épandeur d'engrais ou de granulés. Les risques de dégâts par les limaces et limaçons sont particulièrement aigus durant les périodes humides au printemps et en début d'été (d'avril à fin juin) ainsi qu'en automne (de septembre à novembre).

Ne pas appliquer sur les parties comestibles des plantes. Augmenter la dose en bordures des champs pour faire barrage aux invasions de limaces en provenance des prairies voisines.

Activité Limax® Plus est actif contre les diverses espèces de limaces, principalement contre les petites espèces désignées communément par le nom de coïtrons ou loches, qui sont souvent cachées dans la terre, sous les débris ou les feuilles, échappant ainsi aux traitements par pulvérisation, telles la limace grise (*Deroceras agreste*, *Agriolimax agrestis*), la petite limace noire (*Deroceras reticulatum*, *Agriolimax reticulatus*) et la limace des jardins (*Apion hortensis*). Limax agit également contre les grosses limaces (*Arion* sp., *Limax* sp.).

Limax® Plus se présente sous forme d'appât avec un fort pouvoir attractif pour les limaces, qui les consomment très facilement. Les granulés gonflent sous l'effet de l'humidité mais ne se défont pas et gardent toute leur activité même après une pluie. Les limaces sont attirées par l'appât tant que celui-ci est présent sur le sol.

La matière active exerce un effet toxique sur les limaces en endommageant irrémédiablement les tissus producteurs de mucus, modifiant la perméabilité de leurs parois intestinales et entraînant leur déshydratation. Le produit agit aussi par temps humide et froid, pour autant que les limaçons absorbent suffisamment de granulé (températures entre 10 et 25°C).

Propriétés Observer les mises en garde figurant sur l'emballage. Limax® Plus n'a pas d'effet négatif sur les vers de terre. Il contient une substance amère qui exclut toute ingestion involontaire du produit. Limax® Plus n'est pas consommé par les hérissons. La matière active est dégradée par les rayons UV.

Emballages 5 kg, 4 x 5 kg

Marque ® = Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta